20e Année N° 6194 — BUREAUX : RUE NEU

ALFRED REBOUX

JOURN

MONITEUR

Le JOURNAL DE RO

Les abonnements et les annonces pour le *Journal de Roubaix* sont reçus :

A ROUBAIX, aux bureaux du journal.

A LILLE, à la succursale de l'Agence Havas, rue Faidherbe, 2, et aux bureaux du *Mémorial*, place de Lille (entrée par les débits Saint-Étienne).

A TOURCOING, rue Chevé, 25.

A ARMENTIÈRES, rue de Lille.

A PARIS, aux bureaux de l'Agence Havas, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame des-Victoires, 34.

ROUBAIX, LE 20 JUIN 1881

BOURSE DE PARIS Service spécial du Journal	18 JUIN	20 JUIN
3 0/0	86 55 ./.	86 35 ./.
3 0/0 amortissable	88 60 ./.	88 70 ./.
Amortissable nouveau	87 60 ./.	87 35 ./.
4 1/2 0/0	114 50 ./.	114 75 ./.
Emprunts 5 0/0	119 45 ./.	119 25 ./.

Dépêche communiquée par MM. Noules, Gannisié & Cie	18 JUIN	20 JUIN
3 0/0	86 52	86 50
3 0/0 amortissable	88 52	88 45
3 0/0 amortissable nouv.	87 52	87 45
5 0/0	119 65	119 55
Banque de France	5635 00	5700 00
Banque d'Escompte	873 00	872 00
» Hypothécaire	682 00	675 00
» de Paris	1338 00	1340 00
Foncier Algérien	727 00	725 00
Foncier de France	1780 00	1775 00
Mobilier	775 00	770 00
Générale	760 00	760 00
Union	1345 00	1337 00
Suez	1860 00	1855 00
Unifiée	386 00	395 00
Italien	94 30	94 05
Russe 1877	95 1/2	00 0/0
Lazardienne	000 00	000 00
Banque ottomane	687 00	685 00
Chemins espagnols	795 00	797 00
Chemins autrichiens	805 00	807 00
Lombards	277 00	277 00
Nord d'Espagne	640 00	680 00
Saragosse	572 00	572 00
Panama	000 00	536 00

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Dépêches de MM. Busch et Cie, du Havre, représentés à Roubaix, par M. Bureau-Grymonprez :

Havre, 20 juin.

Ventes 500 b. Marché soutenu.

Liverpool, 20 juin.

Ventes 8,000 b. Marché calme.

New-York, 20 juin.

New-York, 11 5/16.
Recettes 3,000 b.
New-Orléans low middling 77 ./.
Savannah » » 79 ./.

BULLETIN DU JOUR

La chinoiserie nous envahit. Il y a longtemps que l'on a signalé dans le nouveau monde l'invasion de la race jaune qui, petit à petit, supprimera l'élément européen. En France, la chinoiserie s'est aussi infiltrée dans nos mœurs, lentement, mais sûrement. Les fils du Céleste Empire nous ont d'abord envoyé leurs potiches de rebut, leurs écrans de pacotille, leur thé frelaté, et les voilà maintenant en train d'importer chez nous, non seulement leurs porcelaines communes, mais leurs mœurs politiques et littéraires.

N'en déplaise à M. Zola, le naturalisme s'épanouit, en effet, depuis longtemps, sur les bords du fleuve Bleu, et les bateaux de fleurs ont été décrits par des lettrés avec autant de réalité que l'« assommoir » du père Colombe. N'en déplaise aussi à nos hommes d'Etat, notre fonctionnarisme centralisé, notre bureaucratie « *que l'Europe nous envie* », pures chinoiseries! Mais là où l'intoxication s'accuse, c'est dans l'amour de nos gouvernants pour les pétards, les fusées, les coups de canon — les coups de canon surtout! Jamais on n'a tant « fait parler la poudre », comme disent les Arabes. C'est une rage, une monomanie.

Il n'est si mince fonctionnaire qui ne soit bombardé — au figuré — dès qu'il daigne se déplacer. Fouilly-les-Oies tient à se distinguer tout comme Cahors, mais lorsque c'est un mandarin à boutons jaune, pardon, un ministre, l'artillerie entre alors en scène.

On vient de le voir à Epinal, où M. Jules Ferry a été salué par des salves répétées. Il paraît que les hommages universitaires, la haie des pompiers, les harangues officielles ne suffisaient pas. Mais que ferait Epinal si le président de la République, si le chef de l'Etat, auquel autrefois étaient réservés ces honneurs tapageurs, daignait s'arrêter dans ses murs? Au fond, c'est bien inoffensif, seulement cette poudre jetée aux moineaux coûte bon, et c'est Jacques Bonhomme qui solde la carte. Mais bast! La France n'est-elle pas assez riche pour payer sa gloire, et n'est-ce pas une gloire pour elle d'avoir à sa tête non-seulement M. J. Ferry, mais encore M. Constans?

La « motion constitutionnelle » de M. Weiss a reçu de la presse un accueil plein de fraîcheur. Les opportunistes n'osent pas la défendre, et ils ne la défendront plus devant l'opposition générale qu'elle a soulevée. Mais voici un autre lieutenant de M. Gambetta qui entre à son tour dans la lice, c'est M. Ranc.

Il publie, en effet, dans le *Voltaire* une longue explication de son article sur M. Grévy, lequel fit il y a quelques jours un assez joli bruit. C'était on s'en souvient, un réquisitoire et une déclaration de guerre du Palais-Bourbon à l'Elysée. L'effet a été loin d'être favorable, et M. Ranc, qui est un fin politique, essaye d'atténuer aujourd'hui ce que ses insinuations avaient d'excessif.

« Jamais il n'a voulu du mal à cet excellent M. Grévy ; jamais il n'a pensé à ouvrir les hostilités » contre lui, « persuadé qu'il était qu'il ne serait pas suivi par le pays. » L'aveu est bon à retenir. Mais alors si le pays ne doit pas suivre M. Ranc ni M. Gambetta dans leur campagne contre l'Elysée, comment peut-on espérer que la Chambre future sera une Chambre progressive, réformatrice, alors qu'on nous représente toujours M. Grévy, n'est-ce pas parce qu'il partage les idées de M. Grévy, et n'enverra-t-il pas alors à la Chambre une majorité qui appuyera la politique du chef de l'Etat ?

Une CONVERSATION avec M. GAMBETTA

Un des correspondants particuliers du *Journal de Roubaix* a eu hier, dans la soirée, avec M. Gambetta, un entretien dont il nous télégraphie cet intéressant résumé :

Paris, 20 juin, 9 h. matin.

Hier, dans la soirée, après les fêtes de Saint-Mandé, M. Gambetta a réuni, [illegible] maire du 20e arrondissement, un rédacteur du *Rappel* ; celui de vos correspondants, que vous aviez chargé de vous rendre compte des incidents de la fête, fut invité à prendre part à l'entretien qui fut long et familier.

J'avais amené la conversation sur la question du service de trois ans ; M. Gambetta me répondit : « M. le général Farre a raison, le projet présenté par la commission ne tient pas debout ; il désorganiserait l'armée comme il désorganise la commission qui l'a élaboré et dont les membres ne parviennent pas à s'entendre eux-mêmes. »

Quand donc la Chambre doit-elle se séparer ? demandai-je au président. — Après le 14 juillet, me répondit-il, et c'est trop tard, ajouta-t-il, car les députés devraient partir avant d'entrer dans la discussion des lois qu'ils n'ont pas le temps de bien étudier ; une Chambre ne doit jamais arriver à l'extrémité de son mandat ; il y a un moment où l'on vieillit et où l'on « radote. »

VOTRE CORRESPONDANT. — Pourquoi a-t-on retardé la date de la séparation?

M. GAMBETTA. — Pour préparer les candidatures prochaines qui amènent nos députés à voter les canaux, les chemins de fer, les projets d'intérêt local et à demander 400 millions de dégrèvements.

VOTRE CORRESPONDANT. — Vous revenez toujours à votre idée du scrutin de liste, M. le président.

M. GAMBETTA. — J'y reviendrai toujours ; rien n'est perdu car la question sera reprise. Avec le scrutin de liste, il n'aurait plus été question au Parlement du parti réactionnaire. Je jure que pas un seul membre de ce parti n'aurait été élu.

M. Gambetta qui, peu à peu s'était animé, se calma en racontant une anecdote se rapportant à un sénateur qui a voté pour le scrutin d'arrondissement.

VOTRE CORRESPONDANT : A quelle époque auront lieu les élections ?

M. GAMBETTA : Le 25 septembre, nous l'avons résolu ainsi, la nouvelle Chambre ne siègera que le 1er novembre.

Le rédacteur du *Rappel* ayant fait allusion à Rochefort toute verve disparut et M. Gambetta devint silencieux.

B.

LA COMÉDIE DES DÉGRÈVEMENTS

Rien ne saurait peindre le lyrisme des journaux opportunistes — et autres aussi naïfs — copiant et reproduisant, avec commentaires enthousiastes, les chiffres mirifiques étalés par l'honorable M. Rouvier en tête de son rapport général sur les dépenses et les recettes de l'exercice 1883.

Eprouvant le besoin de faire croire aux populations que la législature issue des élections du 14 octobre 1877 a vraiment accompli une grande œuvre au point de vue financier, le rapporteur fait le compte des dégrèvements opérés aux comptes des années 1877 à 1882, — l'exer-

---

FEUILLETON DU 21 JUIN

— 41 —

HISTOIRE DE Dix-huit Prétendus

PAR CAMILLE DEBANS

— Mais c'est affreux, ma pauvre Toinette, tout ce que tu me dis là. Et ce qu'il y a de plus triste, c'est que c'est vrai. Tu es terriblement malheureuse.

La conversation avait lieu sous une allée de grands [illegible] qui n'était autre chose que la grande avenue du château. Madame Saint-Astre était trop préoccupée pour s'apitoyer longtemps sur le sort de sa nièce, et [illegible] elle avait [illegible] par un véritable besoin de faire une scène à son frère, en lui racontant ce qu'elle venait d'apprendre.

Par une allée latérale qui traversait un joli petit bois, elle avait vu arriver le juge de paix.

— Voilà Montaigre, je le laisse avec lui. Moi, je vais dîner, fait au baron de Nathus.

Et elle partit à toute vitesse.

Le juge de paix en hésitait un peu. Antoinette, au mépris sur cet empressement. Le sourire ébauché à l'idée de la vivacité de M. [illegible] disparut de ses lèvres, et elle répondit.

M. de Montaigre avait vu naître mademoiselle de Nathus, il la tutoyait et était pour elle presque un grand parent.

— Bonjour, ma chère Antoinette, lui dit-il en l'embrassant.

— Bonjour, mon bon ami.

Et la conversation s'engagea par les voies ordinaires. M. de Montaigre bavardait de tout, et mademoiselle de Nathus, sur ses gardes, le suivait, moitié rieuse.

Lorsqu'ils eurent épuisé plusieurs sujets de conversation, Antoinette, dont les yeux pétillaient de malice, lui prit les deux mains, se planta en face de lui, et, le regardant franchement dans les yeux, elle lui dit :

— Allons donc, mon bon ami, pourquoi tournez-vous ainsi autour de la question ?

— Quelle question ? demanda M. de Montaigre, avec des yeux franchement étonnés.

— La question du jour.

— Ma chère petite Antoinette, dit M. de Montaigre, j'avoue que je n'y suis pas du tout. Il faut que j'aie perdu de ma perspicacité pour ne pas te comprendre ou te deviner ; mais c'est ainsi, si je te prie de m'aider. S'il y a une question du jour, ce que j'ignore, apprends-moi en quoi elle consiste.

— Oh ! vous faites le rusé avec votre petite Toinette, dit la jeune fille en le menaçant du doigt.

M. de Montaigre ouvrait de grands yeux étonnés. Il était clair que réellement il ne comprenait pas.

— Voyons, voyons, reprit-il, commençons par le commencement, et dis-moi, mon enfant, ce que tu penses ; ce sera plus tôt fait, car j'ai beau chercher, je ne parviens pas à trouver.

— Eh bien ! mon bon ami, je vais aller droit au but, dussiez-vous me prendre pour une petite sotte.

— Mais c'est donc bien extraordinaire ? demanda le juge de paix.

— Répondez-moi. Personne ne vous a chargé de me sonder, de me demander quelque chose ?

— Personne, mon enfant.

— Vraiment ? un jeune homme ne vous a pas prié de chercher à savoir ce que je pensais de lui ?

— Non ! Mais pourquoi ces questions ?

— Mon bon ami, reprit Antoinette, en rougissant jusqu'au blanc des yeux, je vous demande pardon, je n'ai pas l'ombre de bon sens, et l'on pourrait tirer de si singulières conséquences de mes questions que tout cela exige une explication.

Antoinette s'était animée en disant ces derniers mots ; elle apprit au juge de paix comment, depuis deux ou trois jours elle avait été persécutée, à quelles obsessions elle s'était trouvée en butte de la part des parrains et de ses trop nombreux prétendus.

A mesure qu'elle parlait, sa gaîté et son esprit revenaient. Après avoir tout raconté, elle ajouta :

— Victime infortunée et résignée, je vous ai vu venir et j'ai cru que vous al-